**Consigne : En quoi ces deux documents éclairent-ils votre réflexion sur le thème au programme : « De la musique avant toute chose ? » ?**

**Document 1 : Emmanuel Bigand, *Les bienfaits de la musique sur le cerveau*, 2018**

La musique accompagne nos vies, de la naissance à nos dernières heures et en scande les étapes les plus fondamentales. Bien avant de naître, le bébé mémorise les œuvres musicales et peut ensuite les reconnaître un an après sa naissance, même lorsqu’elles n’ont jamais été rejouées. Le petit d’homme préfère entendre la voix de sa maman chantée que parlée. Le bébé est également capable d’analyser des organisations musicales surprenantes, inexplicables par les seuls apprentissages précoces. A l’autre extrémité de la vie, la musique demeure une activité accessible dans les phases avancées des maladies neurodégénératives, alors que les autres activités, linguistiques notamment, disparaissent. Même aux stades ultimes de la maladie d’Alzheimer, la musique parvient encore à réveiller la mémoire et les émotions liées aux événements associés. Des patients atteints de cette maladie, âgés de 99 ans peuvent encore chanter avec une vitalité de jeunes gens les airs de Boire un p’tit coup c’est agréable ou La java bleue.

Ces observations qui relient le bébé au vieillard suffisent pour souligner l’immense pouvoir de la musique. Le bébé naît « musical » et sa vie entière est ensuite nourrie de sonorités qui impriment sa mémoire des émotions associées aux expériences jalonnant son existence. Le vieillard meurt « musical », car ces sonorités ont le pouvoir de synthétiser en quelques poignées de secondes l’ensemble des expériences vécues. Il n’est donc pas surprenant que la musique soit omniprésente dans notre société, et il en va ainsi dans toutes les cultures du monde, même dans celles qui restent préservées de l’invasion des nouvelles technologies du son.

[…]

Cet ouvrage montre combien la musique s’enracine profondément dans notre cerveau. Ces découvertes récentes des neurosciences cognitives devraient conduire notre société et nos institutions éducatives à repenser en profondeur la place et la fonction de la musique. Les pratiques musicales ne relèvent pas d’un simple loisir, d’un simple art superfétatoire. Pour des raisons qui nous échappent encore, elles touchent au plus profond de notre cerveau, en coordonnant l’activité de nombreux circuits corticaux et sous-corticaux qui sont associés à des expériences cognitives et affectives ayant de très fortes implications pour la mémoire. La musique est au cœur de l’homme. Elle ne se limite pas à un extraordinaire moyen d’expression de sentiments. Elle est, comme le notait le chef d’orchestre suisse Ernest Ansermet en 1963, «une expression esthétique de l’éthique humaine». À ce titre, elle contribue au développement sensible, cognitif et spirituel de l’homme.

**Document 2 :** **L’impact de la musique sur le cerveau des musiciens, Julien Tredan-Turini**

****